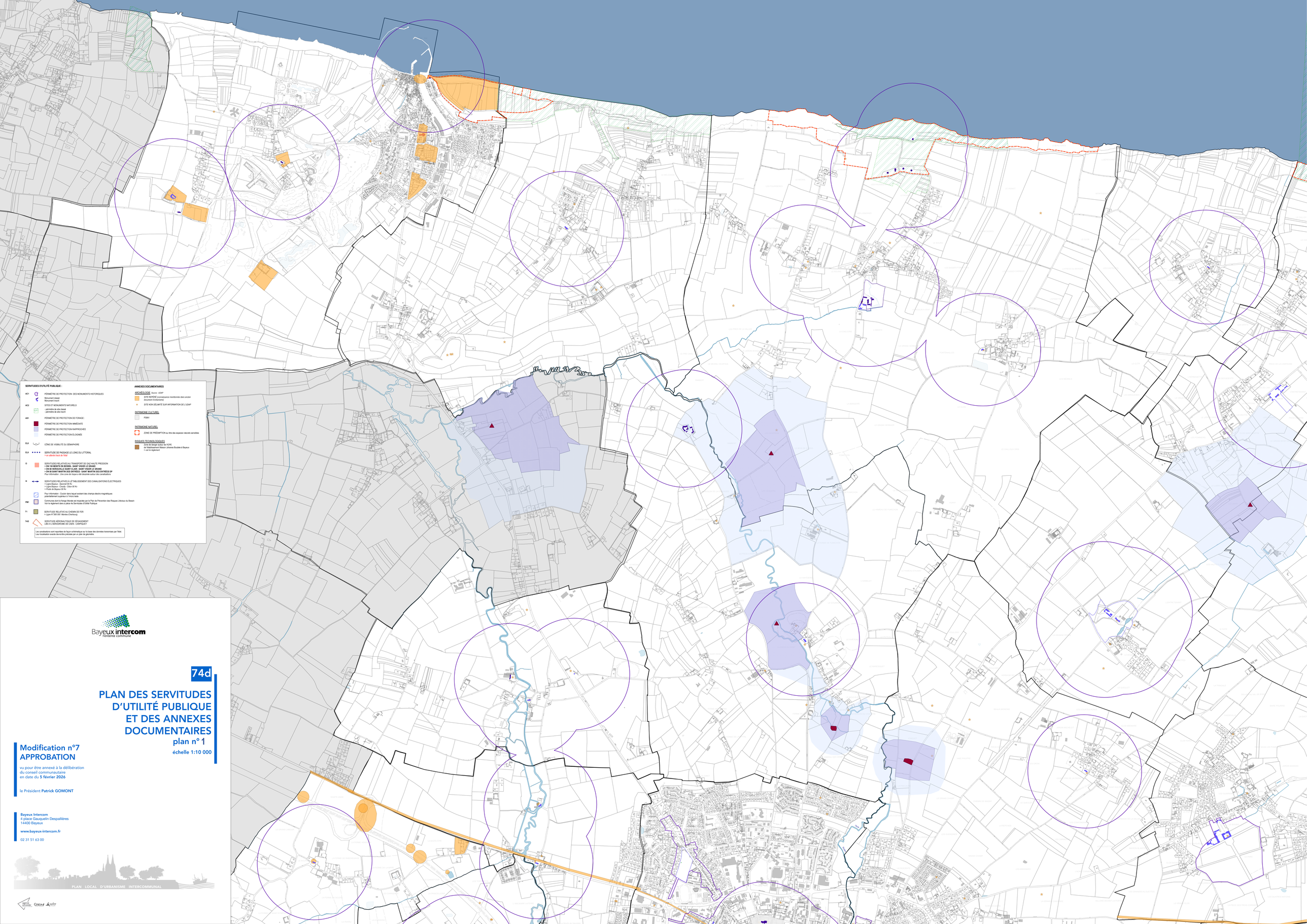

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE :

AC1 PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES
Monument classé
Monument inscrit

AC2 SITES ET MONUMENTS NATURELS
- périmètre de site classé
- périmètre de site inscrit

AS1 PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DE FORAGE :
PÉRIMÈTRE DE PROTECTION IMMÉDIATE
PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE
PÉRIMÈTRE DE PROTECTION ÉLOIGNÉE

EL8 CÔNE DE VISIBILITÉ DU SÉMAPHORE

EL9 SERVITUDE DE PASSAGE LE LONG DU LITTORAL
> *en attente tracé de l'état*

I3 SERVITUDES RELATIVES AU TRANSPORT DE GAZ HAUTE PRESSION
> **ON 150 MONTS EN BESSIN - SAINT VIGOR LE GRAND**
> **ON 80 HEROUVILLE SAINT CLAIR - SAINT VIGOR LE GRAND**
> **ON 80 SAINT MARTIN DES ENTRÉES - SAINT MARTIN DES ENTRÉES OP**
Pour information : Une zone de risque a été dessinée autour des canalisations

I4 SERVITUDES RELATIVES À L'ÉTABLISSEMENT DES CANALISATIONS ÉLECTRIQUES
> *Ligne Bayeux - Sommet 90 Kv*
> *Ligne Bayeux - Cloudu - Côtes 90 Kv*
> *Poste de Bayeux 90 Kv*

Pour information : Couloir dans lequel existent des champs électro-magnétiques potentiellement supérieur à 1mcrs tesla

PM1 Communes dont la hauge littorale est impactée par le Plan de Prévention des Risques Littoraux du Bessin
Voir le règlement dans la pièce 4a Servitudes d'Utilité Publique

T1 SERVITUDE RELATIVE AU CHEMIN DE FER
> *Ligne N°350 000 Mantes-Cherbourg*

T4/5 SERVITUDE AÉRONAUTIQUE DE DÉGAGEMENT
LIÉE À L'AÉRODROME DE CAEN - CARPIQUET

Les canalisations sont reportées de façon schématique sur la base des données transmises par l'état.
Leur localisation exacte devra être précisée par un plan de géomètre.

ANNEXES DOCUMENTAIRES

ARCHÉOLOGIE *Source : UDAP*
SITE REPÉRÉ (connaissance mentionnée dans ancien document d'urbanisme)
SITE NON DÉLIMITÉ SUR INFORMATION DE L'UDAP

PATRIMOINE CULTUREL
PSMV

PATRIMOINE NATUREL
ZONE DE PRÉEMPTION au titre des espaces naturels sensibles

RISQUES TECHNOLOGIQUES
Zone de danger autour du PCPE
de l'établissement Maison Johannes Boubée à Bayeux
> *voir le règlement*

Bayeux intercom
l'entente commune

74d

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE ET DES ANNEXES DOCUMENTAIRES

plan n° 1

échelle 1:10 000

Modification n°7
APPROBATION

vu pour être annexé à la délibération
du conseil communautaire
en date du **5 février 2026**

le Président **Patrick GOMONT**

Bayeux Intercom
4 place Gauquelin Despallières
14400 Bayeux

www.bayeux-intercom.fr

02 31 51 63 00

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL